

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 31 juillet 2017

ALERTE MÉTÉO DE NIVEAU ORANGE en raison de risque d'orages localement violents

Météo France a placé le département du Cher en vigilance orange pour une situation orageuse nécessitant une vigilance particulière dans la mesure où le contexte météorologique est favorable à des phénomènes violents.
Début de phénomène prévu aujourd'hui, lundi 31 juillet 2017 à 20h00, fin d'événement prévue demain, mardi 1er août 2017 à 7h00.

Un flux de Sud-Ouest puis Sud advectant une masse d'air de plus en plus chaude et instable jusqu'en soirée et nuit prochaine est attendu. Actuellement, quelques averses touchent le Berry. Elles sont accompagnées de quelques coups de tonnerre en journée.

Évolutions prévues :

En soirée et première partie de nuit, les averses orageuses deviennent ponctuellement fortes avec une forte activité électrique, des pluies intenses (20mm en 1h), et ponctuellement de violentes rafales jusqu'à 90km/h et de la grêle.

En seconde partie de nuit, les orages deviennent moins fréquents mais restent potentiellement aussi violents.

Accalmie gagnant demain en début de matinée, les orages seront encore possibles mais deviendront moins forts.

Conséquences possibles :

- Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants ;
- Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires ;
- Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement ;
- Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêts suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.
- Des vies et des biens peuvent être, localement, mis en danger.

Contacts presse :

Bureau de la communication interministérielle - 02.48.67.34.36 – pref-communication@cher.gouv.fr
Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant – CS 60022- 18020 BOURGES Cedex –
TEL. : 02 48 67 18 18 – Télécopie : 02 48 67 34 37 - www.cher.gouv.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Conseils de sécurité routière :

- limiter la vitesse sur route et autoroute, en particulier pour les véhicules ou attelages sensibles aux effets du vent ;
- consulter les prévisions météorologiques et de circulation ;
- bien voir et être bien vu (pare-brise, éclairage) ;
- allonger les distances de sécurité et adopter une conduite souple.

Conseils de comportements :

- À l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent ;
- Ne vous abritez pas sous les arbres ;
- Évitez les promenades en forêts ;
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

Pour toutes les informations sur les conditions climatiques : www.meteo.fr

Pour toutes informations sur le réseau routier départemental :: www.inforoute18.fr ;
www.cofiroute.fr ; www.bison-fute.gouv.fr.

La Préfète du Cher

Contacts presse :

Bureau de la communication interministérielle - 02.48.67.34.36 – pref-communication@cher.gouv.fr
Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant – CS 60022- 18020 BOURGES Cedex –
TEL. : 02 48 67 18 18 – Télécopie : 02 48 67 34 37 - www.cher.gouv.fr